

La Corporation aquatique maskoutaine (CAM) est un organisme sans but lucratif mandaté par la Ville de Saint-Hyacinthe pour assurer la gestion de l'ensemble des installations aquatiques du territoire. La Corporation aquatique maskoutaine est à la recherche de chefs-sauveteurs pour encadrer une équipe de 2 à 4 sauveteurs sur les piscines extérieures pour la saison estivale 2018.

POSTE DE CHEF-SAUVETEUR PISCINE EXTÉRIEURE
CONCOURS 18-01
(emploi estival)

Sous l'autorité du responsable aquatique, le chef-sauveteur devra :

- collaborer avec les responsables aquatiques en agissant à titre de personne ressource dans son installation et en apportant des solutions aux défis estivaux;
- animer une rencontre d'équipe de pré-saison et, au besoin, en cours de saison;
- effectuer l'ouverture et la fermeture du plateau dont il a la charge;
- vérifier la conformité de l'équipement et des installations afin d'effectuer des requêtes de réparations au besoin;
- appliquer les procédures, encadrer et guider l'équipe de sauveteurs dans l'entretien des installations et dans l'application et le maintien des normes en matière de qualité de l'eau;
- s'assurer que les sauveteurs respectent les plans de surveillance et les règles de sécurité;
- vérifier et valider l'horaire des sauveteurs et des réservations de la piscine;
- participer à la surveillance des bassins avec les membres de l'équipe;
- être présent lors des rencontres hebdomadaires et aux entraînements;
- évaluer l'équipe de façon juste et équitable à deux reprises durant la saison et favoriser le développement continu de son équipe;
- s'investir dans la Semaine Nationale de la Prévention de la Noyade (SNPN);
- organiser/animer des activités pour les journées de pluie et, au besoin, pour l'entraînement hebdomadaire.

La personne recherchée possède idéalement les qualités et compétences suivantes :

- détenir le brevet Sauveteur national valide (obligatoire);
- détenir le brevet de Moniteur en sécurité aquatique ou de Moniteur en sauvetage (atout);
- détenir un Moniteur Sauveteur national et/ou d'Instructeur de sécurité aquatique (atout);
- le candidat devra se démarquer par son leadership, sa maturité, ses habiletés à communiquer oralement et en service à la clientèle
- sa capacité à gérer des situations problématiques et son sens des responsabilités.

Un minimum de 800 heures d'expérience ainsi que deux étés sur les piscines extérieures ou l'équivalent sont requis. Ce poste exige des disponibilités sur un horaire variable débutant avant l'ouverture des plateaux (mai-juin) et se poursuit sur huit semaines, en fonction de l'horaire établi par la CAM. Ce poste est à heures garanties de 30 heures par semaine, à condition que celles-ci soient travaillées. La CAM reconnaît l'expérience de travail antérieure en milieu aquatique et offre un salaire compétitif.

Le processus de sélection sera effectué en deux temps; une rencontre et la journée D-CAM (démonstration des compétences aquatiques à maîtriser). Le candidat doit être présent à la D-CAM le 25 mars 2018 et à la journée d'intégration le 9 juin 2018.

Pour postuler, veuillez remplir le formulaire en ligne au lien suivant : <https://goo.gl/forms/Cy510uPJsJuEkOqJ2> .
La date limite est le dimanche 25 février 2018.

L'emploi exclusif du genre masculin est essentiellement dans le but de faciliter la lecture. Seuls les candidats retenus en entrevue seront contactés.